

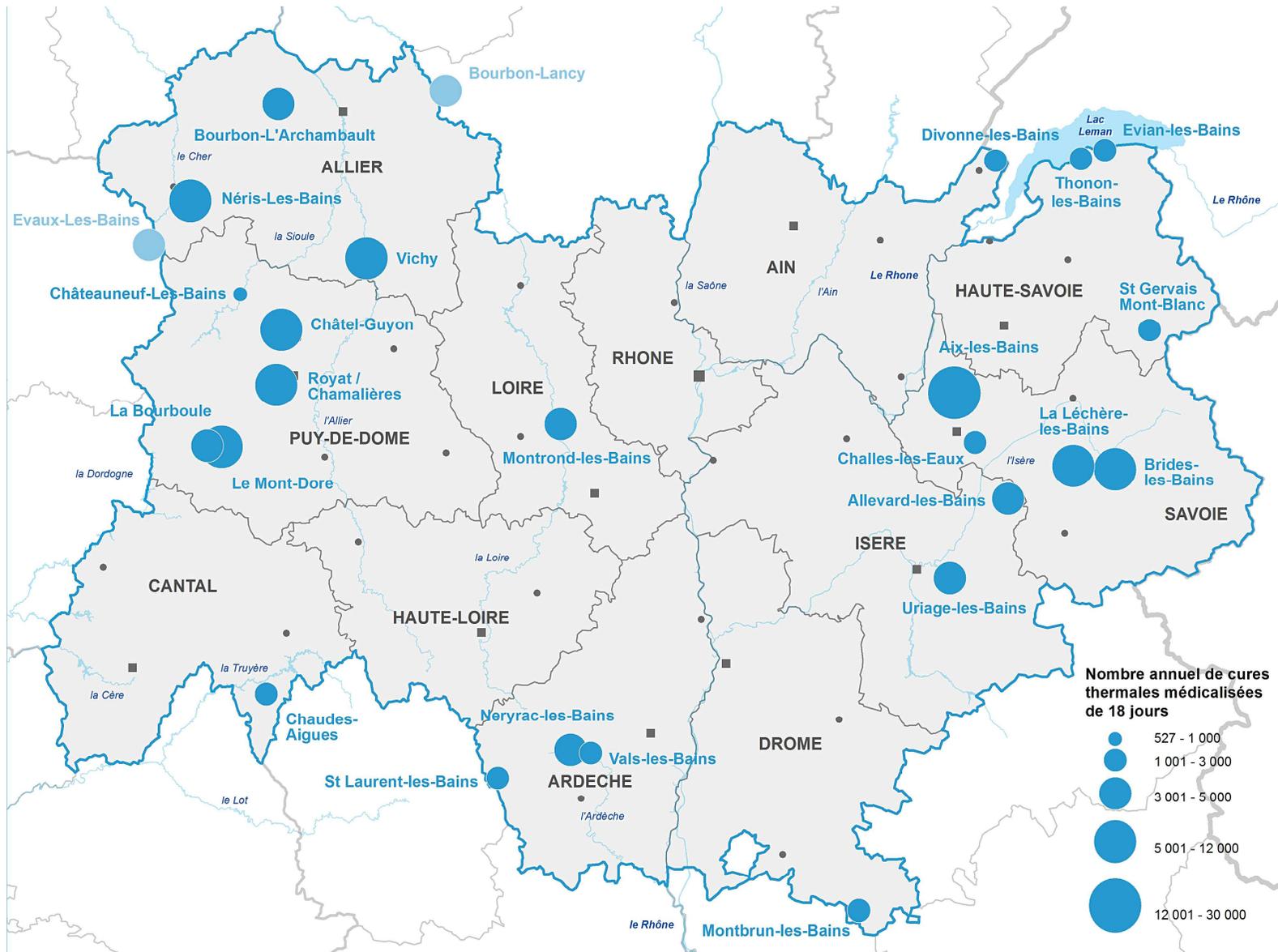
PLAN THERMAL 2016-2020

Lancement officiel
7 novembre Châtel-Guyon



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les 24 stations thermales en Auvergne-Rhône-Alpes





Je vais en Auvergne-Rhône-Alpes, dans un endroit unique et préservé, me faire plaisir, apprendre à vivre dans un état de bien-être naturel et m'épanouir durablement en pleine santé



L'AMBITION REGIONALE

Faire d'Auvergne-Rhône-Alpes :

- **La 1^{ère} Région thermale de France en termes de fréquentation**
- **La Région de référence (nationale et européenne) sur le champ de la prévention santé et du bien-être** en soutenant la création de stations thermales nouvelle génération
- **Accélérer la création d'emplois dans ce secteur d'avenir (+ 2000 emplois sur 5 ans),**
- **Doubler le chiffre d'affaires** généré par les stations thermales



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



DES MOYENS IMPORTANTS : 20 M€

Des propositions issues des professionnels et acteurs de la filière thermale.

Un **Plan Thermal** adapté aux besoins du terrain et à l'ambition régionale :

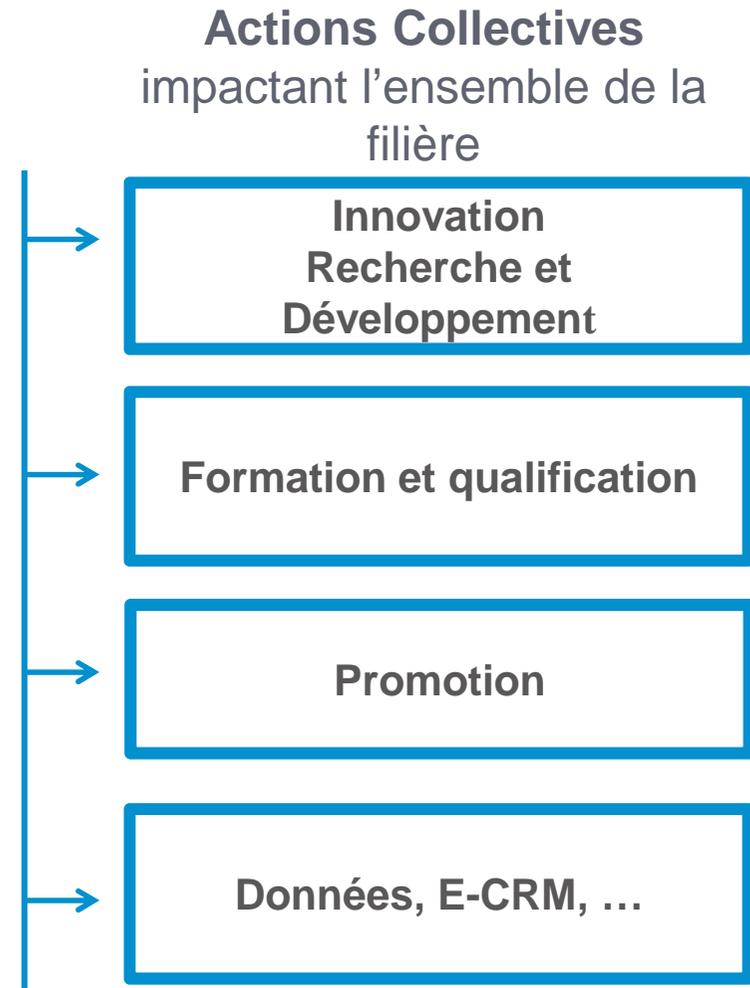
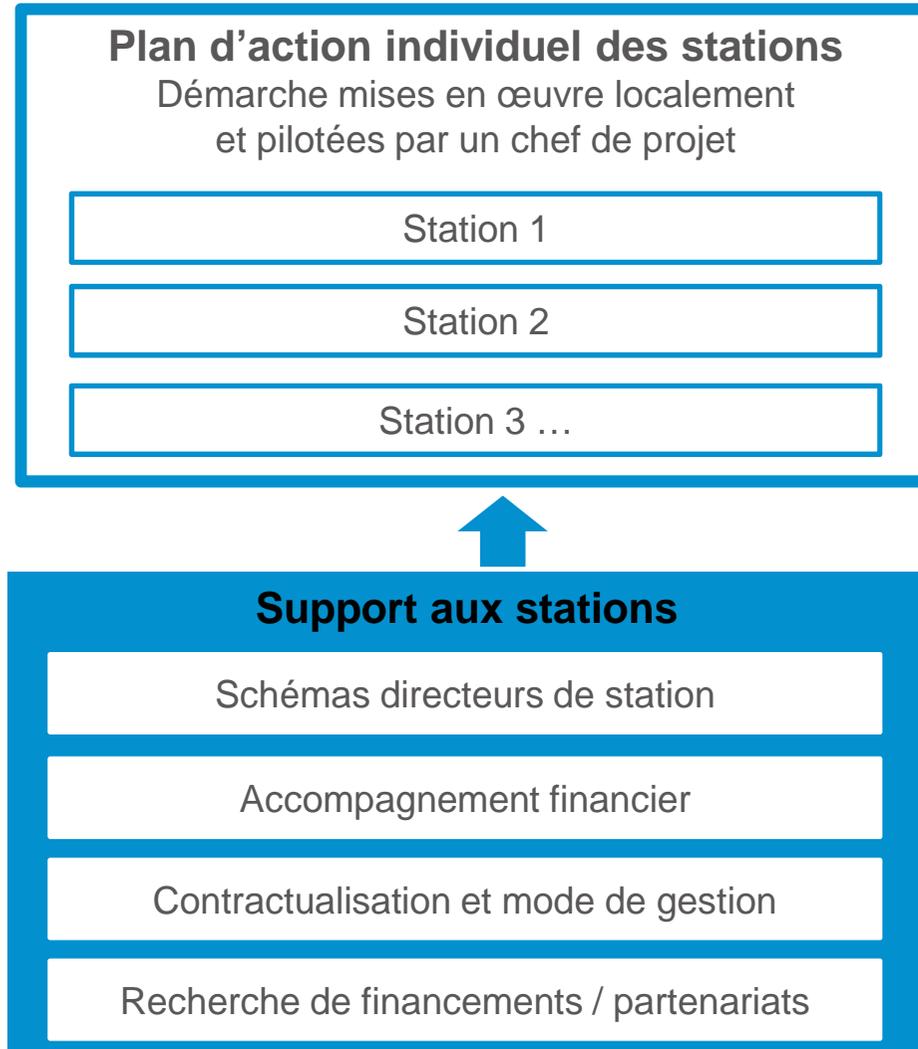
- **17 M€** pour soutenir les investissements des stations
- **3 M€** pour accompagner des démarches collectives en faveur de l'innovation, de la formation et de la promotion



UNE REGION PARTENAIRE

- Thermalisme : volet spécifique du Contrat de Plan Etat Région
- Des partenariats financiers innovants :
 - Montages financiers renouvelés avec la CDC
 - Partenariats à construire avec la CNR, les investisseurs, les hébergeurs...
 - Comité des financeurs dédié au thermalisme à créer
- Des Départements mobilisés sur la requalification urbaine des stations
- Des modes de gestion et de portage repensés : partenariats publics/privés

L'ACCOMPAGNEMENT DES STATIONS



SOUTIEN AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT DES STATIONS

2 AXES PRINCIPAUX

Rénovation des établissements thermaux
Aménagements urbains

17 M€

Prérequis :

**Avoir une vision commune station/établissement
thermal pour offrir des prestations personnalisées**

=

Attractivité de la destination

SELECTION DES PROJETS : LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS

Sélection d'une dizaine de stations thermales au potentiel de développement avéré :



L'APPEL A PROJET

- **Candidature commune ville / établissement thermal** afin de garantir le développement économique de la station à moyen et long termes.
- Démontrer la capacité du projet à **générer de la croissance économique** : perspectives chiffrées (évolution de la fréquentation, augmentation du CA, nombre d'emploi créés...).
- **Répondre aux tendances de marché** et s'inscrire dans une démarche thermale nouvelle génération.
- Avoir une **programmation aboutie des investissements** à réaliser (équipements, hébergements, mobilité, accessibilité) traduisant la vision du développement économique de la station.
- Développer une **offre touristique et de services adaptée** (culture, loisirs, restauration, bagagerie...).

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pour les **stations non retenues** ou qui n'auraient
pas de projets à court terme



Accompagnement technique, mise à disposition d'outils et de moyens adaptés
pour atteindre le niveau d'ambition demandé (définition d'un positionnement,
priorisation des investissements)

Objectif : susciter l'intérêt des investisseurs privés

SOUTIEN AUX ACTIONS COLLECTIVES

3 AXES PRINCIPAUX

Innovation, recherche et développement

Formation, qualification

Promotion, communication, marketing

3 M€

Mutualisation des moyens et travail collaboratif

=

rentabilité pour tous les acteurs



AXE INNOVATION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

- **Problématiques** : développement de nouveaux produits thermaux à vocation touristique et non uniquement médicale
- **Objectifs de l'accompagnement régional** :
 - ✓ favoriser les **projets innovants et partenariaux** des stations sur le champ de la **prévention santé, l'éducation thérapeutique, et de la santé connectée** (personnalisation et suivi)...
 - ✓ développer de **nouveaux formats de cures et nouveaux produits santé/bien-être** validés scientifiquement,
 - ✓ **valoriser la ressource thermale** dans d'autres domaines : cosmétique, énergies renouvelables...
 - ✓ **développer des projets** de recherche à **l'échelle européenne**...
- **Partenaires à mobiliser** : Cluster INNOVATHERM, les Fédérations thermales, les différentes directions de la Région : économie, innovation, Infrastructure et économie digitale.



AXE FORMATION, QUALIFICATION

- **Problématiques** : manque de médecins thermaux, difficulté des établissements pour monter des plans de formation, gestion des saisonniers, nouveaux besoins de qualification face aux nouveaux enjeux de la médecine thermale...
- **Objectifs de l'accompagnement régional** :
 - ✓ **créer des formations aux nouveaux métiers** qui émergent dans les stations thermales autour de la **prévention santé**, mais aussi sur l'ensemble de la chaîne de services (accueil, nutrition, animateurs sportifs...),
 - ✓ **adapter et revalider des formations** comme celle d'hydrothérapeute masseur en réponse aux besoins,
 - ✓ **augmenter le nombre de personnels qualifiés**, et **valoriser la formation du personnel** en place (VAE, formation initiale...).



AXE FORMATION, QUALIFICATION

- **1^{ère} action concrète** : la Région a répondu, en lien avec le Rectorat, à un appel à projet pour le lancement d'un **Campus des métiers et des qualifications « Thermalisme, bien-être et pleine santé »** basé à **Cusset**.
 - A terme, création d'un **Institut Européen de la Recherche Thermale en Auvergne-Rhône-Alpes**.
- **Les partenaires à mobiliser** :
 - ✓ Les **Fédérations thermales et le GIE Auvergne Thermale**, le Rectorat, les opérateurs thermaux, les acteurs de la formation et du tourisme.
 - ✓ La **Direction de la Formation** de la Région.



AXE PROMOTION, COMMUNICATION, MARKETING

- **Problématiques** : manque de moyens des petites stations thermales pour rayonner à grande échelle et attirer des clientèles nationales et étrangères, difficulté de fidélisation des clientèles face à la concurrence...
- **Objectifs de l'accompagnement régional** :
 - ✓ **mutualiser les actions** (campagnes de communication multi-supports, présence à des salons, ...),
 - ✓ conduire une **politique d'observation** de l'activité en lien avec les Fédérations thermales et le CRT (retombées économiques, fréquentation des curistes,...),
 - ✓ développer une **politique e-CRM** afin d'améliorer la fidélisation des clientèles...
- **Partenaires mobilisés** : le Comité Régional du Tourisme qui assurera, en lien avec les Fédérations thermales, la promotion du thermalisme auprès des clientèles françaises et étrangères et le pilotage de projets collaboratifs ambitieux : e-CRM + direction numérique.



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes /
Lyon**

1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 — 69269 Cedex 2

Tél. 04 26 73 40 00 **Fax.** 04 26 73 42 18

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes /
Clermont-Ferrand**

59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Tél. 04 73 31 85 85

auvergnerhonealpes.eu

